

Date de convocation : 21/02/2024	DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE COMMUNE DE DUNIERES DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
---	--

Le vingt-six février deux mil vingt-quatre à vingt heures.

Le Conseil Municipal de la Commune de DUNIERES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre DURIEUX, maire.

Présents : Nelly BEULAIGUE, Cédric BROUSSARD, Florian CHAUDIER, Dimitri CLOT, Hélène DREVET, Pierre DURIEUX, Pascal GOUY, Jean Paul GRANGE, Catherine MARCON, Pierrick MARCON, Pascale MERLE, Isabelle MEYNET, Colette MORIN, Christophe MOULIN, Emeline MOUNIER, Fanny MOURIER, Marie Laure OUDIN, Thierry SABOT, Patricia SOUCHON, Robert VALLAT (20).

Excusés : Corinne BEAL (pouvoir à Patricia SOUCHON), Fabienne MANOHA (pouvoir à Colette MORIN), Éric PARRAT (3).

Absent : (0).

Monsieur Cédric BROUSSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET DE LA SEANCE : Désignation d'un membre du Conseil Municipal pour siéger à la CLECT (= Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) à la Communauté de Communes.

DCM 20240226-9

Monsieur Le Maire rappelle la délibération DCM20200626-2 du 26 juin 2020 désignant un membre du Conseil Municipal pour siéger à la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) dans le cadre des transferts de compétence. Actuellement, Madame Catherine MARCON était désignée comme membre représentant la Commune de DUNIERES. Monsieur Le Maire propose de la remplacer par Monsieur Christophe MOULIN.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord et valide la candidature de Monsieur Christophe MOULIN pour siéger à la CLECT.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme,

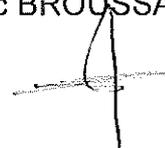


Le Maire,
Pierre DURIEUX

AR Prefecture

043-214300873-20240226-DCM20240226_9-DE
Reçu le 12/03/2024

Le Secrétaire de séance,
Cédric BROUSSARD



AR Prefecture

043-214300873-20240226-DCM20240226_9-DE
Reçu le 12/03/2024